



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITÉ

BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS

RAPPORT DU JURY

**Concours interne pour le recrutement
d'élèves-ingénieurs des travaux publics
de l'Etat**

Session 2023

Rédacteur

Jean-Baptiste LESORT, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président(e) de jury

Références intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/_eleve-ingenieur-e-des-travaux-publics-de-l-etat-a179.html

SOMMAIRE

Table des matières

I. CONTEXTE GÉNÉRAL.....	4
A. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX.....	4
B. TEXTES RÉGLEMENTAIRES.....	5
C. CALENDRIER DES ÉPREUVES.....	6
D. STATISTIQUES.....	6
II. L'ÉPREUVE ÉCRITE.....	6
A. NOTE DE SYNTHÈSE.....	6
1. RAPPEL DU SUJET.....	6
2. OBSERVATIONS DU JURY.....	7
B. ÉPREUVE ÉCRITE DE PHYSIQUE.....	7
1. FORMAT DE L'ÉPREUVE.....	7
2. RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS.....	8
C. ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES.....	8
1. FORMAT DE L'ÉPREUVE.....	8
2. OBSERVATIONS SUR LES COMPOSITIONS DES CANDIDATS.....	8
3. RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS.....	8
III. L'ÉPREUVE ORALE.....	9
A. ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY.....	9
1. NATURE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY.....	9
2. DÉROULE DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY.....	9
3. OBSERVATIONS DU JURY.....	9
B. ÉPREUVE ORALE DE SCIENCES PHYSIQUES.....	10
1. FORMAT DE L'ÉPREUVE.....	10
2. COMMENTAIRES SUR LES PRESTATIONS.....	10
C. ÉPREUVE ORALE DE MATHÉMATIQUES.....	11
1. FORMAT DE L'ÉPREUVE.....	11
2. OBSERVATIONS SUR LES PRESTATIONS DES CANDIDATS.....	11
D. CONSEILS AUX CANDIDATS.....	11

Rapport général du président du jury

*Monsieur Jean-Baptiste LESORT, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts.
Concours interne d'élèves-ingénieurs des travaux publics de l'Etat
session 2023*

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

A. Commentaires généraux

Comme cela a déjà été signalé à de multiples reprises, l'attractivité du concours est faible et régulièrement décroissante, le nombre de présents aux écrits, largement inférieur au nombre d'inscrits, étant assez systématiquement inférieur au nombre de places offertes.

L'objectif de ce concours interne est de permettre à la fois une évolution de carrière aux agents publics qui le présentent, mais aussi de vérifier leur aptitude à suivre une formation qualifiante d'ingénieur. Les différentes épreuves sont donc destinées à apprécier les compétences minimales nécessaires tant dans les matières scientifiques que dans l'expression écrite et orale. Les lauréats du concours devront pouvoir, à l'issue du cycle préparatoire, atteindre un niveau comparable aux lauréats du concours externe avec lesquels ils suivront les 3 années de formation nécessaires à l'obtention du diplôme d'ingénieur des travaux publics de l'Etat (ITPE). Il ne s'agit pas d'un concours professionnel.

Il est ainsi nécessaire d'attirer l'attention des futurs candidats sur plusieurs points.

En premier point, le projet professionnel doit être bien défini en amont même de l'inscription au concours pour le préparer dans les meilleures conditions. Cette idée de préciser le projet professionnel est notamment importante pour les candidats qui, appartenant déjà à des corps de catégorie A, cherchent dans ce concours une réorientation professionnelle plutôt qu'une promotion.

Le concours interne est bien distinct des différentes voies possibles d'accès aux corps de catégories A en général et à celui des ITPE en particulier. C'est une voie plus exigeante, dans la mesure où elle implique, sauf exception, quatre années de formation à l'ENTPE, mais elle est aussi plus riche puisque la scolarité se conclut par un diplôme d'ingénieur en plus de l'accès au corps des ITPE. Les années de formation sont clairement une contrainte, notamment pour les candidats vivant loin de Lyon et ayant charge de famille, mais elles sont aussi une opportunité d'acquisition de compétences, de savoirs et de savoir-faire de haut niveau, une opportunité également de développer les réseaux de relation avec les autres élèves de l'école, avec les enseignants et les chercheurs également. A noter par exemple les occasions multiples de relation avec le monde de l'entreprise souvent mal connu au sein de l'administration. Au-delà de la formation elle-même, la projection dans un rôle et un statut d'ingénieur est un élément tout aussi nécessaire de la définition du projet professionnel.

Le deuxième point important est la nécessité de bien se préparer aux différentes épreuves du concours et de prendre connaissance du programme de celles-ci. Que ce soit en mathématiques ou en sciences physiques, il s'agit bien de l'intégralité des domaines couverts en première année des classes préparatoires qui doit être connue. L'épreuve de rédaction de la note de problématique et l'entretien avec le jury à l'oral demandent, quant à eux, un minimum de culture générale, de bonnes capacités de compréhension, d'analyse et de

synthèse de textes courants, de structuration de l'argumentation et bien-sûr une bonne qualité d'expressions écrite et orale.

Le site internet du ministère permet de prendre connaissance des conditions d'organisation du concours. On ne peut que conseiller aux candidats de parcourir aussi les rapports du jury des années antérieures.

Le présent rapport a pour ambition d'aider les futurs candidats dans leur préparation au concours.

De façon synthétique et comme le mettent en évidence les correcteurs, il est important que les candidats se préparent avec sérieux à toutes les épreuves du concours. L'existence d'une note susceptible d'être éliminatoire et la pondération assez uniforme affectant la notation des épreuves font qu'il ne suffit pas d'être excellent dans une matière pour réussir, mais montrent au contraire la nécessité d'une relative homogénéité des connaissances et compétences dans toutes les disciplines.

B. Textes réglementaires

Les modalités de recrutement interne d'élèves-ingénieurs des travaux publics de l'État (EITPE) sont fixées d'une part par le décret portant statut particulier du corps des ingénieurs des TPE (décret n° 2005-631 du 30 mai 2005) et d'autre part par l'arrêté relatif à l'organisation du concours (arrêté du 25 novembre 2005 modifié, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et aux programmes des épreuves).

Le premier texte fixe notamment les règles de recrutement d'élèves-ingénieurs selon les différents concours ouverts, notamment le concours interne. Le second définit la nature des épreuves, les coefficients de pondération de leur notation et les seuils minimaux d'admissibilité et d'admission pour ce concours.

Conformément aux termes de cet arrêté, les candidats sont appelés à passer trois épreuves écrites :

- **Épreuve 1** : rédaction d'une note de problématique se rapportant à un sujet de portée générale (durée 4 heures, coefficient 2).
- **Épreuve 2** : composition de mathématiques consistant en la résolution d'une série d'exercices (durée 4 heures, coefficient 4).
- **Épreuve 3** : composition de sciences physiques consistant en la résolution d'une série d'exercices (durée 4 heures, coefficient 4).

À l'issue des épreuves écrites, les candidats déclarés admissibles sont convoqués à trois épreuves orales :

- **Épreuve 1** : interrogation de mathématiques (préparation et interrogation 30 minutes chaque, coefficient 4).
- **Épreuve 2** : interrogation de sciences physiques (préparation et interrogation 30 minutes chaque, coefficient 4).
- **Épreuve 3** : entretien avec le jury portant sur un document tiré au sort et permettant au jury d'apprécier les connaissances de culture générale du candidat, ses qualités d'expression, d'analyse et de synthèse. (Préparation 15 minutes, interrogation 30 minutes, coefficient 2).

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour les épreuves scientifiques tant à l'écrit qu'à l'oral, le programme des épreuves est celui de la première année des classes préparatoires de la filière PCSI pour les mathématiques et de la filière MPSI pour les sciences physiques. Pour ce qui relève de l'épreuve de note de problématique et l'entretien, il n'y a pas de programme et les sujets portent sur des thèmes de portée générale illustrés par des documents pouvant être de diverses natures (textes réglementaires, notes administratives, articles de presse...).

L'arrêté d'organisation mentionne que les seuils sont au minimum de 90/200 pour l'admissibilité et de 180/400 pour l'admission en précisant que toute note inférieure à 5 à l'une des épreuves peut être, sur décision du jury, considérée comme éliminatoire.

C. Calendrier des épreuves

En application du décret, l'arrêté du 15 novembre 2022 a autorisé l'ouverture du concours et celui du 8 février 2023 a fixé le nombre de places offertes à 17.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 8 et 9 mars 2023

D. Statistiques

26 candidats (2 femmes et 24 hommes) se sont inscrits pour le concours (21 en 2022). Il y a eu un centre d'examen pour les épreuves écrites à Paris et un en outre-mer.

9 candidats étaient présents aux épreuves écrites (contre 7 en 2022), 7 en métropole et 2 en outre-mer. Seuls 6 ont participé à l'ensemble des épreuves écrites.

Le jury s'est réuni le 29 Mars 2023 et, au vu des notes obtenues, a déclaré admissible un seul candidat, en l'occurrence déjà ingénieur fonctionnaire d'un autre ministère.

Les épreuves orales se sont déroulées le 23 Mai 2023 à La Défense. L'unique candidat admissible était présent.

À l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni le 24 Mai 2023. Le candidat admissible a été déclaré admis.

Le tableau ci-après résume les données chiffrées des 10 dernières sessions du concours :

Statut	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Places offertes	14	14	14	14	15	16	15	14	12	12	12	17
Inscrits	103	101	86	107	91	71	69	71	57	31	21	26
Présents à l'écrit	48	41	36	53	34	30	15	21	16	7	7	9
Admissibles	21	19	19	16	18	16	7	6	8	4	4	1
Admis	13	8	13	9	15	12	6	4	4	3	3	1

II. L'ÉPREUVE ÉCRITE

A. Note de synthèse

1. Rappel du sujet

Le sujet proposé portait sur la rénovation énergétique des bâtiments. Le dossier était composé de 11 documents. L'énoncé du sujet était le suivant :

Contexte

Réduire la consommation énergétique des bâtiments représente un enjeu environnemental majeur compte tenu de la place importante du bâtiment dans les consommations d'énergie. Il s'agit également, avec la hausse des prix de l'énergie, d'un enjeu économique important mais c'est aussi, avec 10 à 15 % des ménages en situation de précarité énergétique, un enjeu social de premier plan. C'est à ce triple enjeu environnemental, économique et social, que cherchent à répondre les politiques publiques favorisant la rénovation énergétique des bâtiments.

Commande

En prenant appui sur les documents fournis, vous rédigerez une note de problématique de 4 à 6 pages présentant les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments et les grandes lignes des politiques publiques dans ce domaine, en analysant la façon dont ces politiques répondent aux différents enjeux.

Sur la base de ces éléments, vous émettrez des propositions en vue d'améliorer les dispositifs existants et d'accélérer la rénovation des bâtiments.

2. Observations du jury

Le sujet avait pour objectif de tester les capacités du candidat à :

- Identifier rapidement les principaux enjeux posés ;
- Analyser en temps contraint les documents mis à disposition ;
- Structurer un plan répondant à la commande ;
- Contextualiser la réponse à partir des éléments fournis ;
- Formuler des propositions étayées ;
- Rédiger une note synthétique et lisible.

Dans l'ensemble, les candidats ont correctement abordé les parties concernant les enjeux (économiques, sociaux et environnementaux) liés à la rénovation énergétique des bâtiments ainsi que les politiques publiques mises en place dans ce domaine.

La distinction des candidats s'est principalement opérée sur l'analyse de la manière dont les politiques publiques répondent aux enjeux inhérents à la rénovation des bâtiments, ainsi que sur les propositions d'amélioration à mettre en œuvre pour accélérer et rendre plus efficace cette rénovation énergétique. La capacité à être concret et ciblé dans les propositions a permis aux meilleures copies de se démarquer.

Le jury rappelle l'attention qui doit être portée aux éléments qui relèvent de la forme de la copie, en particulier l'orthographe, la présentation, la fluidité et la clarté du propos. En la matière, le jury a trouvé le niveau général d'expression écrite correct. Les copies présentant de trop nombreuses fautes d'orthographe ou de grammaire, ou rédigées avec des tournures inappropriées ou une syntaxe déficiente, ont été pénalisées.

La majorité des copies ont présenté un plan apparent, ce qui facilite la lecture et l'appréciation de la copie par le jury.

Les notes des copies se sont réparties entre 4/20 et 14,5/20.

B. Epreuve écrite de physique

1. Format de l'épreuve

L'épreuve de Physique de la session 2023 du concours interne couvrait une grande part du programme de MPSI à travers 4 parties. Nous conseillons vivement aux candidats de s'y référer tout au long de leur préparation au concours.

La première partie consistait en l'étude d'un appareil photo, la deuxième s'intéressait à de l'électrocinétique. La troisième portait sur l'induction et la quatrième sur les machines thermiques.

6 candidats ont composé.

Partie 1 :

Cette partie, qui portait sur une étude d'une lentille mince puis de systèmes de plusieurs lentilles, a été globalement bien démarrée, sauf l'étude à trois lentilles.

Partie 2 :

Cette partie portait sur le son émis par une corde de piano et son filtrage. Le début de cette partie a été globalement bien traité. La fin n'a été que peu abordée.

Partie 3 :

Cette partie portait sur un dispositif de freinage par courants de Foucault. Si l'application du théorème du moment cinétique a été globalement bien menée, l'étude électrique a été moins réussie.

Partie 4 :

Cette partie portait sur l'étude d'une pompe à chaleur. Les questions étaient assez proches du cours de MPSI et le jury a pu constater que le cours était assez bien su.

2. Recommandations aux candidats

S'il est vrai que certaines questions peuvent s'avérer plus techniques que d'autres, il est tout à fait possible de rendre une bonne copie avec un travail complet du cours de physique.

La thermodynamique est d'ailleurs une partie très largement abordable. Le jury encourage les candidats à ne négliger aucune partie du programme de physique de MPSI.

Le jury signale également aux futurs candidats l'importance de la clarté de la rédaction.

C. Épreuve écrite de mathématiques

1. Format de l'épreuve

Comme aux sessions précédentes du concours, le sujet de l'épreuve écrite de mathématiques était composé de trois exercices reprenant les trois grands thèmes du programme : l'algèbre linéaire, l'analyse et les probabilités. Comme pour les dernières sessions, le faible nombre de candidats rend toute analyse statistique des résultats peu pertinente. Huit candidats ont composé.

2. Observations sur les compositions des candidats

Exercice 1 (40 % du barème). Cet exercice proposait de déterminer par deux moyens différents l'ensemble des suites réelles vérifiant une certaine relation de récurrence linéaire d'ordre 3.

La première partie reposait essentiellement sur du calcul matriciel et a été globalement la plus réussie. La deuxième partie faisait appel à des manipulations sur les sous-espaces vectoriels ; malgré des questions d'une difficulté très progressive et parfois très proches du cours (montrer qu'une partie est un sous-espace vectoriel, montrer qu'une somme de sous-espaces est directe, etc.), elle semble avoir rebuté la majorité des candidats et n'a été sérieusement abordée que dans une seule copie.

Exercice 2 (30 % du barème). Dans cet exercice, il s'agissait d'étudier deux suites d'intégrales de type « Wallis » afin de retrouver la valeur de la somme des inverses des carrés d'entiers. La première question (consistant en un calcul des premiers termes) a été relativement bien traitée, le reste beaucoup moins. Il est dommage qu'aucun candidat n'ait su citer correctement la formule d'intégration par parties.

Exercice 3 (30 % du barème). Le dernier exercice était consacré aux probabilités ; on s'intéressait à l'espérance de gain d'un joueur après des parties répétées d'un certain jeu de hasard. Cet exercice n'a quasiment pas été abordé par les candidats, même pour traiter les questions les plus élémentaires (reconnaître une variable aléatoire binomiale, par exemple).

Le niveau des copies a été très hétérogène, les notes s'échelonnant de 0,5/20 à 15/20.

3. Recommandations aux candidats.

L'objectif d'une épreuve de concours est de départager les candidats, il est donc possible d'obtenir une très bonne note sans traiter l'intégralité du sujet. Néanmoins, il n'est pas sage de se présenter au concours en ayant fait l'impasse sur une partie du programme ; on pense en particulier aux probabilités, auxquelles il est à peu près inévitable que tout ou partie d'un exercice soit consacré.

On rappelle que chaque exercice est conçu de manière progressive. Les premières questions sont généralement assez proches du cours, et les copies où elles sont mal – voire pas – traitées ne renvoient pas une image très positive en termes de niveau de préparation. Pour autant, peu de questions sont réellement

bloquantes ; sans aller jusqu'à adopter une stratégie de « grapillage » systématique, il ne faut pas hésiter à admettre les résultats d'une question non réussie pour aller traiter les questions suivantes.

On rappelle aux candidats de justifier soigneusement leurs raisonnements, à l'aide des théorèmes du cours assortis de leurs hypothèses. La qualité de la rédaction et de la présentation sont évidemment prises en compte dans l'évaluation.

Des justifications soignées (on n'utilise pas un théorème sans vérifier les hypothèses d'application) et de la rigueur des raisonnements sont attendues.

Il est important de ne pas négliger la qualité de la rédaction ainsi que la présentation

III. L'ÉPREUVE ORALE

A. Epreuve d'entretien avec le jury

1. Nature de l'épreuve d'entretien avec le jury

Sur la base d'un document tiré au sort par le candidat, l'entretien avec le jury vise à apprécier les connaissances de culture générale du candidat et ses qualités d'expression, d'analyse et de synthèse (préparation : quinze minutes ; interrogation : trente minutes au plus ; coefficient : 2).

2. Déroulé de l'épreuve d'entretien avec le jury

L'épreuve d'entretien s'est déroulée en trois temps :

1) analyse par le candidat d'un texte tiré au sort (coupure de presse) puis échange avec le jury sur la problématique abordée ;

2) présentation succincte par le candidat de son parcours (professionnel et/ou scolaire) et appréciation par le jury de la culture générale du candidat et de sa connaissance des politiques publiques traitées au sein du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et des établissements publics qui lui sont rattachés.

3) échange sur le projet professionnel du candidat notamment sa projection dans sa future scolarité à l'ENTPE, ses motivations et l'intégration dans le corps des ITPE.

3. Observations du jury

S'agissant de l'analyse du document tiré au sort :

La première partie de l'entretien a principalement pour objectif d'évaluer les capacités d'analyse, de synthèse et d'expression des candidats. Il est donc attendu des candidats qu'ils structurent leur analyse de texte au travers de l'annonce d'un plan et de son suivi.

L'article tiré au sort cette année par le candidat admissible à l'examen ITPE interne 2023 et présent aux épreuves orales a porté sur la suspension de la délivrance des permis de construire par certains maires du Var pour lutter contre la sécheresse et l'analyse d'un urbaniste hydrologue sur les leviers existants pour concilier développement urbain et perméabilité des sols.

Le candidat auditionné était extérieur au ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

La compréhension du contenu de l'article s'apprécie dans un premier temps par une synthèse de la problématique évoquée et du message porté par le document. Les candidats auditionnés doivent, dans un second temps, procéder à une analyse plus détaillée du document. Il est important d'accompagner cette

analyse d'un élargissement du sujet avec propositions de pistes de réflexion et de solutions complémentaires aux problèmes posés par l'article. Pour ce faire, les candidats peuvent s'appuyer sur leurs connaissances et peuvent faire valoir un point de vue personnel sur le sujet. Cet exercice vise notamment à évaluer la capacité de projection et de contextualisation des candidats ainsi que leur intérêt pour les problématiques portées par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

S'agissant de la présentation de son parcours par le candidat

Après une présentation succincte de son parcours scolaire et professionnel, les échanges avec le jury ont pour but d'apprécier :

- d'une part, le parcours des candidats, leur ouverture d'esprit et les motifs de leurs choix, de leurs orientations ou de leur reconversion professionnelle ;
- d'autre part, leurs connaissances générales des politiques publiques (PP) traitées au sein du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

S'agissant de la motivation du candidat :

La troisième partie de l'entretien ont pour but de cerner les motivations des candidats en vue de l'intégration à l'ENTPE pour une durée pouvant aller jusqu'à 4 ans et sa projection future dans le corps des ITPE.

Les candidats doivent démontrer leur motivation à intégrer une formation à l'ENTPE au travers d'une bonne connaissance des contenus et attendus de la formation à suivre dont la voie de spécialisation. Ils doivent partager avec le jury les motivations qui les ont amenées à passer le concours ITPE interne. La projection des candidats pour des postes d'ingénieur au sein du pôle ministériel ou d'établissements publics sous tutelle du ministère est particulièrement appréciée.

La note de l'épreuve d'entretien avec le jury a été fixée à 11/20.

B. Epreuve orale de sciences physiques

1. Format de l'épreuve

- Préparation individuelle d'une durée de 30 minutes,
- Interrogation devant le jury d'une durée de 30 minutes.

Chaque interrogation est constituée de deux exercices de physique portant sur deux parties distinctes du programme des classes de première année de la filière MPSI.

La calculatrice est autorisée lors de la préparation et lors de l'interrogation.

Le temps de la préparation doit permettre au candidat de prendre connaissance de la planche, de choisir un des deux exercices et de répondre à une partie des questions posées dans celui-ci.

La première moitié de l'interrogation porte sur l'exercice choisi par le candidat et lui permet tout d'abord de présenter sa démarche de résolution du problème. Lors de cette présentation, le jury pose plusieurs questions permettant au candidat de préciser ou compléter son raisonnement. Si le candidat n'a pas abouti lors de la préparation, la suite de l'entretien porte sur les questions non traitées. La deuxième partie de l'entretien porte sur le second exercice : elle permet au jury d'évaluer la maîtrise du candidat sur les différentes parties du programme des classes préparatoires de première année de la filière MPSI et la qualité de son questionnement et raisonnement scientifique.

2. Commentaires sur les prestations

Les sujets proposés au candidat admissible balayaient l'ensemble des domaines du programme de physique.

En mécanique du point, le jury recommande de ne pas faire l'impasse sur l'étude des mouvements à forces centrales newtoniennes.

En thermodynamique, l'étude de cycle réel pose d'importantes difficultés.

En optique géométrique et en électrocinétique, les prestations sont dans l'ensemble satisfaisantes.

De manière très générale, le jury tient à saluer le sérieux du candidat dont les prestations ont révélé un travail réel du programme de physique.

C. Epreuve orale de mathématiques

1. Format de l'épreuve

Le candidat s'est vu proposer une planche de deux exercices portant sur des thèmes distincts du programme, certains exercices pouvant couvrir plusieurs thèmes. Le candidat prépare un des deux exercices, à son libre choix, en 30 minutes.

Il expose ensuite ses résultats au jury. Il ne s'agit pas de recopier sa préparation au tableau (c'est une épreuve orale !) mais bien d'exposer les réponses apportées aux différentes questions, de relever la cohérence des résultats et de prendre un certain recul vis-à-vis des questions abordées. Lors du dialogue qui s'ensuit, le jury peut approfondir les connaissances du candidat.

Le jury se réserve la possibilité d'aborder, en fin de présentation, l'exercice qui n'a pas été choisi. La durée totale du face-à-face avec le jury est d'une trentaine de minutes.

Aucun matériel électronique n'est autorisé pendant l'épreuve (préparation et présentation).

2. Observations sur les prestations des candidats

Un seul candidat ayant été déclaré admissible, il serait peu raisonnable de tirer des conclusions générales de cette unique prestation.

Le niveau de l'unique candidat était bien meilleur que la moyenne des copies d'écrit, la note de 15/20 lui a été attribuée.

D. Conseils aux candidats

Nous recommandons aux candidats de choisir l'exercice portant sur le thème où leurs connaissances sont les plus solides.

Comme à l'écrit, il n'est pas nécessaire d'avoir résolu l'exercice dans sa totalité pour avoir une bonne note. Il est cependant souhaitable d'avoir dégagé l'objectif de l'exercice et la logique dans l'enchaînement de ses questions. Ainsi, la préparation ne doit pas simplement servir à résoudre quelques questions mais bien à préparer un exposé sur cet exercice dont les réponses aux questions posées seront le fil conducteur.

Chacune des réponses apportées peut être à l'origine de questionnement du jury qui cherche à évaluer au mieux la solidité des connaissances du candidat, ses capacités d'analyse et de réflexion sur les points du programme abordés, voire sur les notions adjacentes



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*